

Comprendre le Comité Economique et Social (CSE) – Version Elus

MODULE DE FORMATION EN E-LEARNING

Public

Ce module e-learning s'adresse aux membres nouvellement élus désirant comprendre le fonctionnement de cette instance représentative du personnel qu'est le CSE.

Prérequis

- Ordinateur / tablette / smartphone
- Navigateur Internet (Windows/Mac)
- Nos modules sont développés en HTML5. Mise à disposition sur demande d'une version Flash. (Technologie non maintenue par les navigateurs récents).

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, l'apprenant sera, notamment, capable :

- Comprendre votre rôle en tant qu'élu ;
- Identifier les missions du CSE ;
- Connaître les moyens du CSE.

Média

Ce module est constitué d'animations multimédia : vidéo, 2D / 3D, photographies.

Durée : 30 à 40 minutes

Tarif : nous consulter*

Généralités

Depuis le 1er janvier 2020, le comité économique et social (CSE) remplace les principales instances représentatives du personnel dans l'entreprise. Il est important pour les membres élus du CSE de comprendre le fonctionnement de ce comité. Ce module permet à l'apprenant de comprendre son rôle en tant qu'élu en identifiant les moyens à sa disposition pour mener à bien ses missions.

Ce module est sous-titré pour les sourds et malentendants



Contenu du Module

Partie 1 : Formation

- Chapitre 1 - Quelle est la composition du CSE ?
- Chapitre 2 - Les missions du CSE
- Chapitre 3 - Zoom sur le droit d'alerte ?
- Chapitre 4 - Zoom sur la CSSCT
- Chapitre 5 - Les moyens du CSE
- Chapitre 6 - Zoom sur les heures de délégation
- Chapitre 7 - Evaluation des risques professionnels
- Chapitre 8 - Analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Chapitre 9 - Le délit d'entrave

Partie 2 : Évaluation

A l'issue de chaque chapitre, la formation est complétée par une synthèse de l'essentiel à retenir. Ensuite l'apprenant est évalué

Dispositif de suivi de l'exécution des résultats

- Évaluation notée des résultats de la formation
- Évaluation de satisfaction de la formation
- Attestation de formation si les compétences sont validées